

votre maison est-elle bien isolée ?



la réponse
en couleurs



thermographie aérienne

De quels moyens dispose la Communauté urbaine pour vous aider à économiser l'énergie ? La question s'est posée au terme de la mise en place de notre Agenda 21 qui inclut cette problématique comme une priorité. L'une des réponses possibles était la thermographie aérienne. Grâce à cette technologie désormais très au point, la Communauté urbaine met à votre disposition un « cadastre thermique » qui vous permet de disposer de la photographie infra-rouge de votre maison et de découvrir ainsi si elle est bien ou mal isolée.

Le procédé est fiable pour autant que le cliché soit justement interprété. En effet, si la lecture en est simple, son analyse suppose quelques précautions pour ne pas être erronée.

Pour que la thermographie vous soit d'un réel service, nous avons donc formé à la Cuc et dans les mairies de l'agglomération un certain nombre de techniciens à l'interprétation de ces documents.

Vous trouverez toutes les informations utiles dans cette plaquette qui vous invite par ailleurs à vous rendre les 25 et 26 juin prochains, place Général de Gaulle à Cherbourg-Octeville, à la rencontre de la Communauté urbaine où vous pourrez, avec l'aide d'un technicien, mieux cerner les enjeux propres à votre habitation.

Une dernière précision : la Cuc vous propose d'interpréter la photographie thermique de votre foyer. En aucun cas, il ne s'agit d'un diagnostic détaillé des travaux à réaliser pour améliorer votre isolation. Cela relève d'un professionnel.

Bernard Cazeneuve

Président de la Communauté urbaine de Cherbourg

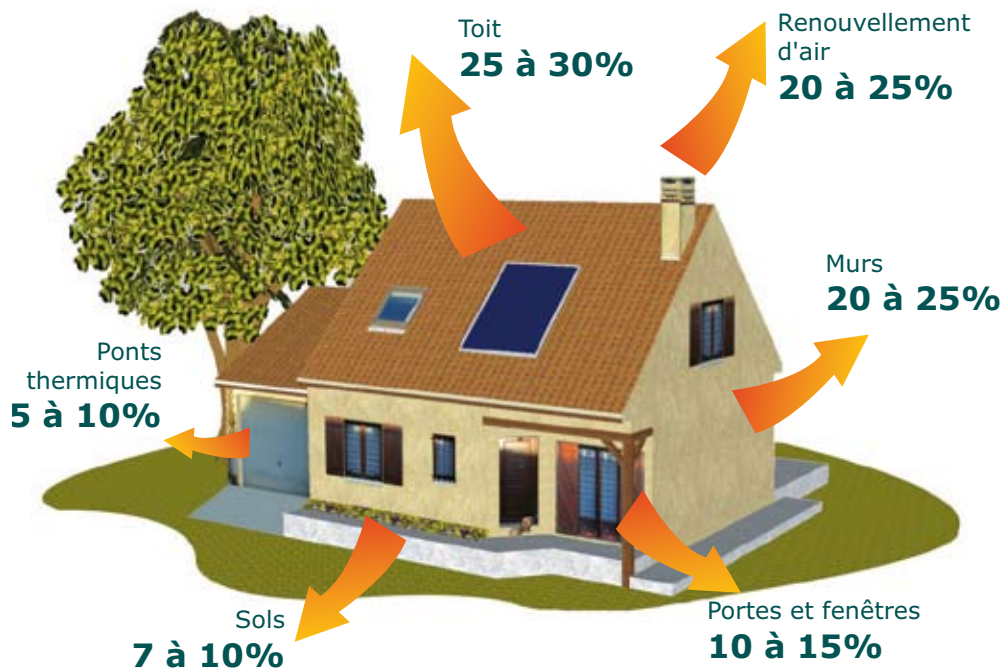


Pourquoi mesurer les déperditions de chaleur ?

L'habitat consomme plus de 40% de l'énergie en France. Une partie de cette énergie sert au chauffage des logements. Dès lors, on comprend aisément qu'une mauvaise isolation génère des pertes de chaleur et d'énergie extrêmement importantes.

Une maison individuelle enregistre jusqu'à 25% de déperdition de chaleur par les murs et 30% par les toits. Votre maison est-elle dans ce cas ?

L'opération de thermographie aérienne, menée par la Communauté urbaine, a pour objectif de vous aider à faire ce nécessaire état des lieux.



La réponse en couleurs



Thermographie : mode d'emploi

Rendez-vous dans votre mairie ou à la Communauté urbaine et, avec l'aide d'un technicien, retrouvez votre habitation dans le cadastre thermique de l'agglomération réalisé par la Communauté urbaine de Cherbourg. Selon la couleur de votre habitation, les déperditions de chaleur sont :



Vous disposez désormais du bilan thermographique de votre maison. L'isolation est-elle au point ? Quels aménagements sont nécessaires ou à éviter ? Parlez-en à un professionnel et renseignez-vous pour bénéficier d'aides éventuelles.

Carnet de vol



Dans les nuits du 17 février et du 1^{er} mars, un avion affrété par la Communauté urbaine a survolé l'agglomération à 300 mètres d'altitude, photographiant par infrarouge les toits des habitations. Cette opération s'est déroulée dans des conditions météorologiques bien particulières : température nocturne inférieure à 6°, couverture nuageuse nulle, absence de pluie dans les 24 heures précédant l'opération...



6



A l'issue de ce quadrillage complet, la société Eurosense a été chargée du traitement des données, afin de traduire les clichés obtenus dans un code couleurs simplifié.

585 kilomètres de survol et 14 000 clichés ont été nécessaires pour réaliser le cadastre thermique de l'agglomération.

A vous maintenant de prendre connaissance de la couleur de votre toit et d'agir pour économiser l'énergie.

Pour vous renseigner

Vous êtes un propriétaire habitant

■ **Communauté urbaine - Services techniques**

2 quai de Caligny - 50100 Cherbourg-Octeville
Sur rendez-vous au 02 33 08 26 50 ou à l'accueil

■ **Mairie de Cherbourg-Octeville**

Place de la République - 50100 Cherbourg-Octeville
Sur rendez-vous au 02 33 87 88 90

■ **Mairie d'Equedreville-Hainneville**

Service urbanisme - Hôtel de Ville
Place Hippolyte Mars - 50120 Equedreville-Hainneville
Sur rendez-vous au 02 33 53 96 02

■ **Mairie de Tourlaville**

Hôtel de Ville - 109 avenue des Prairies - 50110 Tourlaville
02 33 88 15 15
Ou

Maison du Littoral

Espace Loisirs de Collignon - Rue des Algues - 50110 Tourlaville
02 33 22 22 16

■ **Mairie de La Glacerie**

Hôtel de Ville - Les Rouges Terres - 50470 La Glacerie
Service urbanisme - 02 33 88 53 21

■ **Mairie de Querqueville**

Hôtel de Ville - Avenue de Couville - 50460 Querqueville
Sur rendez-vous au 02 33 01 65 00

Vous êtes une entreprise

■ **Communauté urbaine - Services techniques**

2 quai de Caligny - 50100 Cherbourg-Octeville
Sur rendez-vous au 02 33 08 26 50 ou au standard 02 33 08 26 00

La Communauté urbaine de Cherbourg informe qu'aucune entreprise n'est agréée par elle pour la réalisation de l'isolation ou de tout autres travaux. Aucune entreprise ne peut ainsi démarcher au nom de la Communauté urbaine.

Contacts utiles

■ Communauté urbaine de Cherbourg - Mission environnement

2 quai de Caligny – 50100 Cherbourg-Octeville

Téléphone : 02 33 08 26 50

■ Dans le cadre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), le CDHAT est chargé par la Cuc d'informer, de conseiller et d'assister les particuliers en matière de projets de réhabilitation et sur l'ensemble des aides financières susceptibles d'être octroyées.

CDHAT

57 rue François Lavielle - 50100 Cherbourg-Octeville

Téléphone : 02 33 01 72 78

Courriel : agence.cherbourgcdhat.fr - www.cuc-cherbourg-opah.fr

■ Les 7 Vents du Cotentin, Espace Info Energie de la Manche mis en place par l'ADEME et la Région Basse-Normandie, sont chargés de conseiller et d'informer gratuitement les particuliers sur toutes les questions relatives aux domaines de l'énergie. Les conseillers peuvent également vous renseigner sur les aides disponibles (les Espaces Info Energie sont notamment chargés par la Région Basse Normandie de suivre les dossiers d'aides financières accordées dans le cadre du Chèque éco-énergie). Des permanences sont mises en place dans le Nord Cotentin.

7 Vents du Cotentin

3, Rue Gambetta - 50 200 Coutances

Téléphone : 02 33 19 00 10

Courriel : info-energie@7-vents-du-cotentin.org - <http://eie.7vents.fr>

Cette opération est financée par



L'opération a été réalisée en groupement de commande réunissant :

